



La Démarche référent de parcours sur le département de Meurthe-et- Moselle

Déploiement du projet 2020/2022

Les grands principes de la Démarche



Une dynamique de changement autour de 4 principes

LA PARTICIPATION DES FAMILLES

LA COORDINATION DES PROFESSIONNELS

LA COLLEGIALITE DES DECISIONS PRISES

LA NEUTRALITE DES RENCONTRES PARTENARIALES



UNE DEMARCHE REFERENT DE PARCOURS :



Un professionnel
médico-social
cible une situation
complexe

Proposition à
la famille de
la démarche
et recueil de
son adhésion

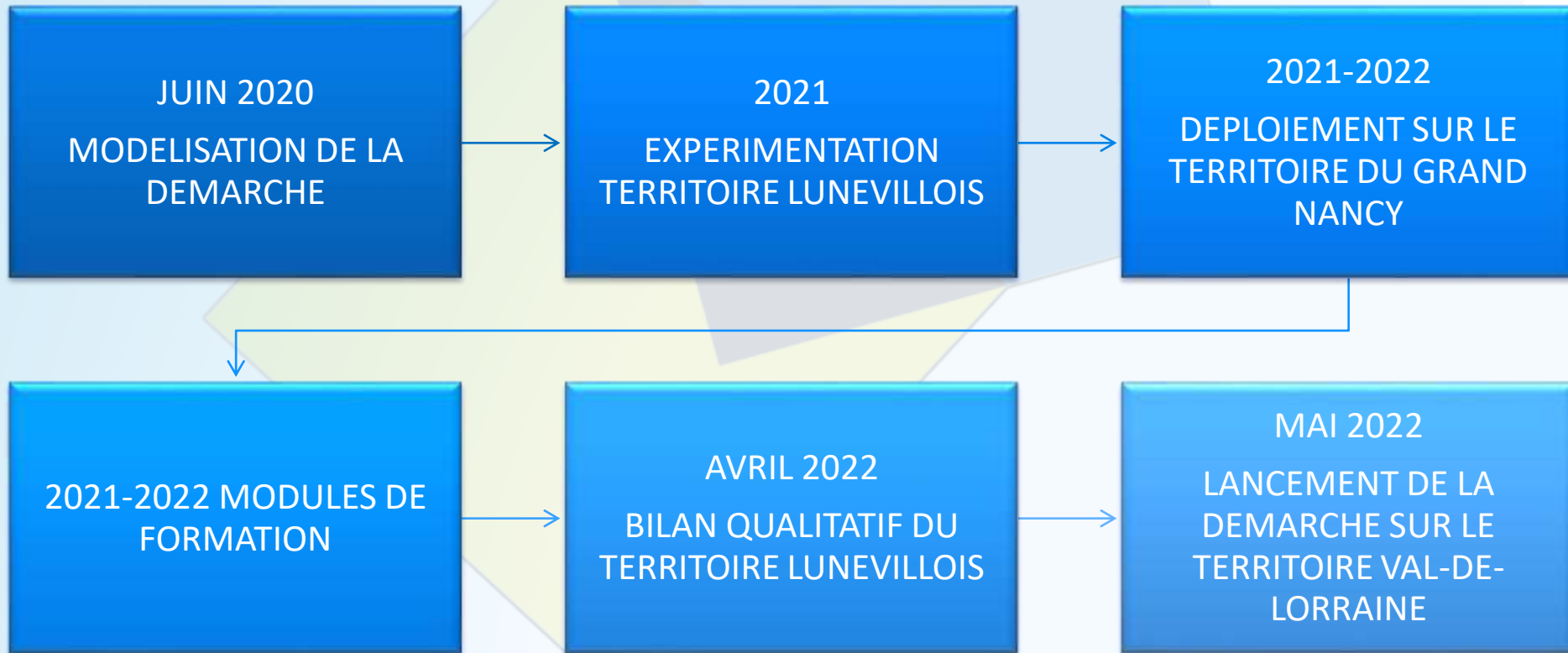
Préparation avec la
famille de la
première rencontre
partenariale
(invités, ordre du
jour, lieu, animateur
neutre...)

La première rencontre
partenariale permet à la
famille de piloter sa
situation, de (re)prendre
la main et d'instaurer un
travail d'équipe entre
elle et les services

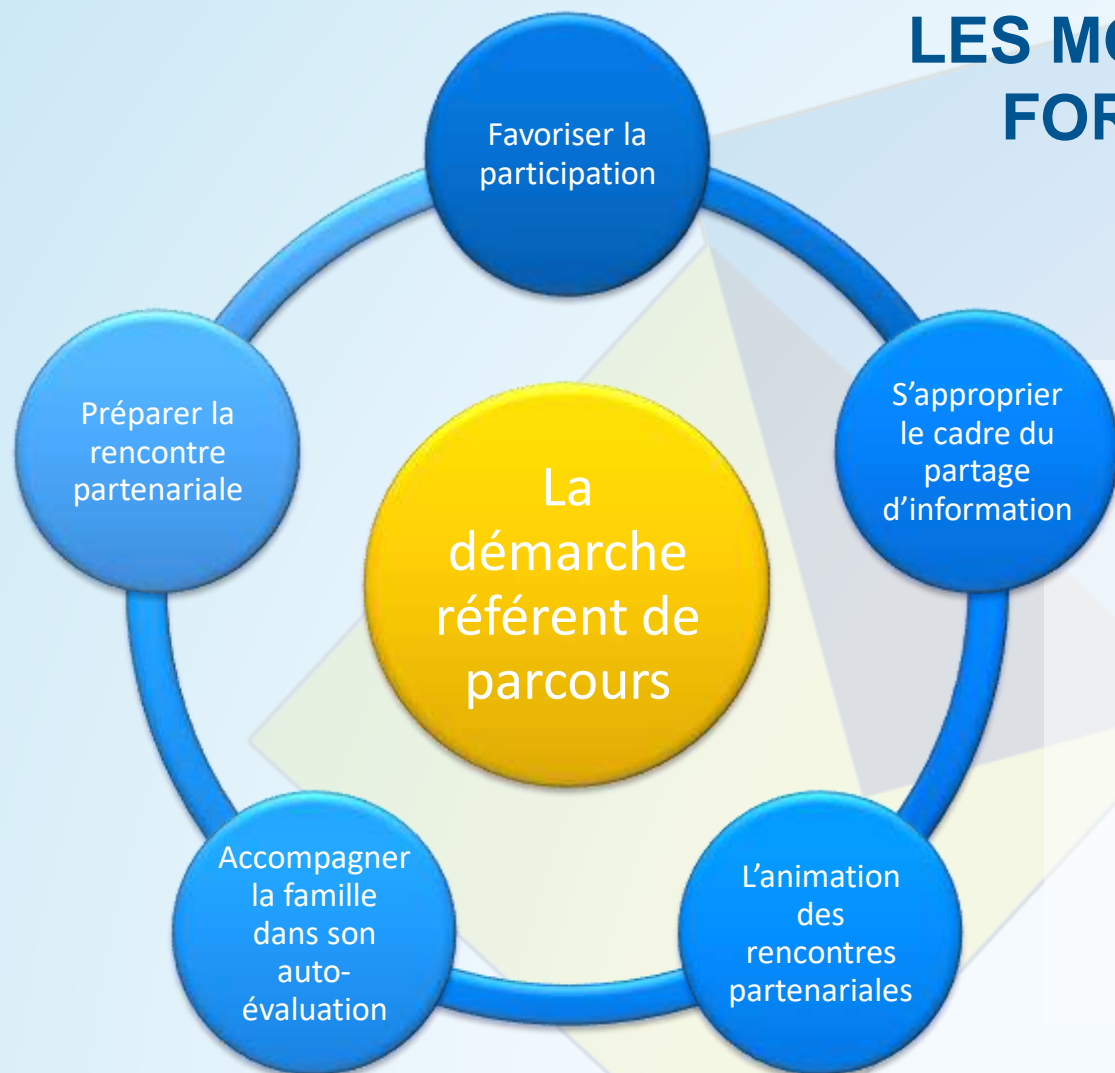
Le Calendrier de la Démarche Référént de Parcours



Un déploiement progressif



LES MODULES DE FORMATION



Des modules de formations sont proposés sur chaque territoire au fur et à mesure du déploiement de la démarche référent de parcours.

Leur objectif est double : l'appropriation de la démarche et la valorisation des compétences existantes pour la déployer.

A ce jour, 22 professionnels du Grand Nancy (dont une AS du CPN) et 24 professionnels du Lunévillois ont été formés. Deux sessions sont à venir sur Val-de-Lorraine.

Les collaborations CPN-CD54 autour de la Démarche référent de parcours à ce jour :

Lunévillois

- **Projet restitution enfant en situation de placement : référent infirmier CMP enfant**
- **Projet de reprise de soins psy pour mineur déficient : référent infirmier CMP enfant**
- **Projet de vie pour jeune majeur en situation de handicap/sortie ASE à la majorité : référent infirmier CMP adulte**
- **Projet relogement avec problématiques violences intrafamiliales : référent infirmier + assistante sociale CMP adulte**
- **Projet soutien éducatif avec mesure AEMO : référent infirmier + psychologue CMP enfant**

Grand Nancy

- **Projet accès et maintien dans le logement avec prise en compte du handicap : équipe ETED CPN**
- **Projet avec soutien éducatif renforcé : psychologue + pédopsychiatre CMP ado**
- **Projet d'accès à un logement adapté au vieillissement/handicap : référent infirmier + psychiatre CMP adulte**

LE BILAN QUALITATIF DU LUNEVILLOIS :

Pour les familles :

- Pas de jugement
- Prise en compte de l'expertise d'usage
- Pilote de la démarche
- Se sentir soutenu
- Comprendre « qui fait quoi »
- Décider des sujets abordés
- Reprendre confiance en soi
- Prendre des décisions avec les services

Pour les professionnels :

- Avoir une vision globale de la situation
- Se positionner dans une situation complexe
- Comprendre les missions des partenaires
- Faire comprendre son champ d'intervention
- Laisser le choix aux familles
- Respecter ce que la famille décide de partager
- Trouver un sens à son intervention